

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 12/04/2016

<b>RAPPORT N° CD2016-04/ 1/ 2 DOSSIER N° 1419</b>	CD-ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL ET FINANCES
---	--

Origine :	Direction Générale des Services/Direction des Finances et Budget
-----------	--

### COMPTE DES RECETTES ET DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2015

#### I. OBJET DU RAPPORT

Conformément aux dispositions de la loi du 2 mars 1982, il revient au Conseil Départemental d'arrêter les comptes du Département au titre de l'année écoulée, avant le 30 juin de l'exercice en cours.

Tel est l'objet du présent rapport consacré à l'examen du Compte Administratif de l'année 2015.

Avant de procéder à une analyse détaillée du compte administratif intégrant une approche dynamique portant sur l'évolution des finances départementales durant la période 2006-2015, je vous invite à l'examen des résultats de l'exercice 2015.

°  
° °

Je rappellerai en premier lieu que le budget départemental comporte :

- un budget principal qui retrace l'essentiel des opérations de dépenses et de recettes liées à l'activité des services départementaux et à la mise en œuvre des politiques départementales.
- deux budgets annexes qui concernent le Laboratoire Départemental d'Analyses dont une partie de l'activité présente un caractère commercial et le Parc Départemental intégré au Conseil Départemental depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Les résultats globaux du budget principal sont les suivants :

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Total</i>
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	32 176 825,78 €	174 025 745,91 €	206 202 571,69 €
Recettes encaissées au cours de l'exercice	33 708 229,25 €	173 993 985,25 €	207 702 214,50 €

- Résultat de gestion.....	+ 1 499 642,81 €
- Résultat 2014 reporté de fonctionnement.....	+ 1 612 609,96 €
- Résultat 2014 reporté d'investissement.....	- 1 070 563,91 €
Excédent de clôture 2015 :	+ 2 041 688,86 €

Ce résultat (+ 2 041 688,86 €) sera intégré au Budget Primitif 2016, soit + 460 839,56 € en investissement et + 1 580 849,30 € en fonctionnement.

Le tableau ci-après retrace l'état d'exécution du budget 2015 par section.

- EXECUTION DU BUDGET 2015 -

<i>Section</i>	<i>Dépenses</i>	<i>% de réalisation</i>	<i>Part du budget réel</i>	<i>Recettes</i>	<i>% de réalisation</i>	<i>Part du budget réel</i>
Investissement	33 247 389,69 €	83,93 %	16,04 %	33 708 229,25 €	85,1 %	16,10 %
Fonctionnement	174 025 745,91 €	97,34 %	83,96 %	175 606 595,21 €	98,2 %	83,90 %
Total	207 273 135,60 €	94,90 %	100 %	209 314 824,46 €	95,84 %	100 %

La réalisation globale des dépenses est très satisfaisante puisqu'elle avoisine les 95 % (93 % en 2013 et 97 % en 2014). Quant aux recettes, le taux de réalisation de 95,84 % peut être considéré comme très convenable.

***En Investissement :***

- Un taux de réalisation pour les dépenses égal à près de 84 % (83,26 % en 2010, 86,8 % en 2011, 88 % en 2012, 93 % en 2013 et 93 % en 2014).

- Pour les recettes, un taux de plus de 85 % (77,15 % en 2013 et 89 % en 2014) qui peut être jugé très satisfaisant.

***En Fonctionnement :***

- Un taux de réalisation optimal pour les dépenses à 97,34 % (97,5 % en 2014), les inscriptions budgétaires ayant en effet été inscrites au plus juste.

- Le taux de réalisation des recettes avoisine pour cette année 2015 les 98,2 % (98 % en 2013 et 98,6 % en 2014).

**MONTANT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**  
**Comptes Administratifs de 2006 à 2015**

<b>Dépenses d'Investissement (en euros)</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Investissements directs	18 946 683	16 448 134	18 875 102	21 131 550	17 879 186	17 473 385	19 038 441
Investissements indirects	9 283 719	9 441 194	8 283 189	7 325 952	7 044 925	7 276 112	6 648 307
<b>TOTAL</b>	<b>28 230 402</b>	<b>25 889 328</b>	<b>27 158 291</b>	<b>28 457 502</b>	<b>24 924 111</b>	<b>24 749 497</b>	<b>25 686 748</b>

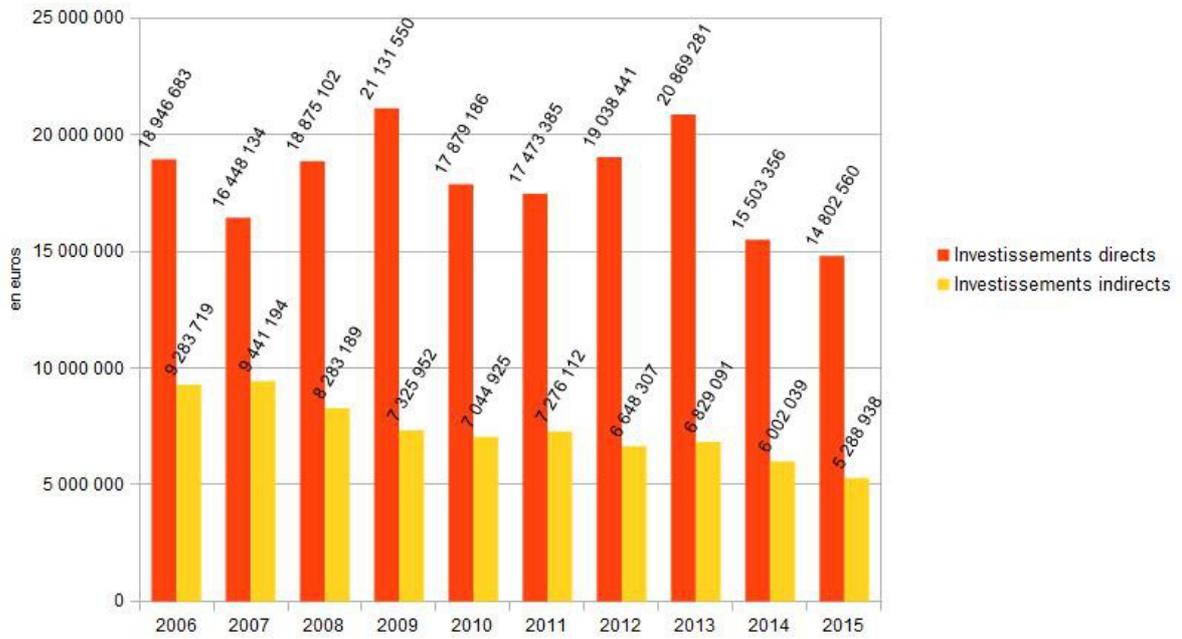
Mouvements financiers	12 394 533	12 816 001	13 140 140	11 216 348	10 276 329	23 023 281*	11 219 291
Remboursement du capital de la dette	8 516 780	9 386 641	8 608 964	8 088 161	8 561 448	8 870 351	8 847 598

Encours au 31 décembre	74 622 558	75 235 618	75 326 653	77 038 494	77 477 047	77 881 697	80 934 097
------------------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

\* Sur ces 23 M€ de réalisation :

- 9,350 M€ correspondent à des réimputations comptables qui ont fait l'objet d'un mandatement en dépenses et d'un recouvrement pour un même montant en recettes.
- 3,350 M€ ont été remboursés en mai et remobilisés en décembre. Cette opération effectuée sur un emprunt DEXIA, assorti d'une option de tirage et remboursement, a permis à la fois de diminuer la surtrésorerie constatée depuis le début de l'année et d'économiser les intérêts de cet emprunt sur la période de remboursement (15 mai au 15 décembre).

Evolution des investissements directs et des investissements indirects  
de 2006 à 2015



## MONTANT DES DÉPENSES RÉALISÉES DE 2006 A 2015

*Comptes Administratifs (en euros)*

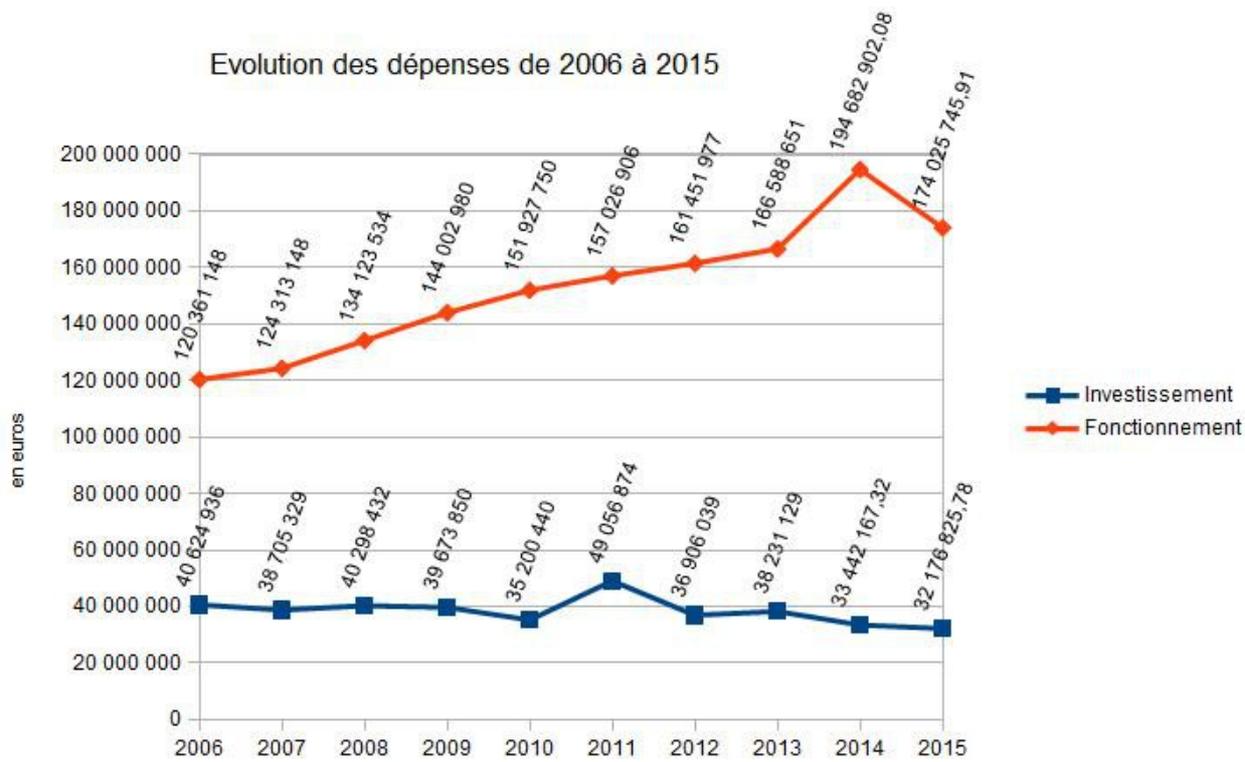
ANNÉES	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Section d'Investissement	40 624 936,00	38 705 329,00	40 298 432,00*	39 673 850,00*	35 200 440,00*	49 056 874,00*	36 906 039,00
Section de Fonctionnement	120 361 148,00	124 313 148,00	134 123 534,00	144 002 980,00	151 927 750,00	157 026 906,00	161 451 977,00
<b>TOTAL</b>	<b>160 986 084,00</b>	<b>163 018 477,00</b>	<b>174 421 966,00</b>	<b>183 676 830,00</b>	<b>187 128 190,00</b>	<b>206 083 780,00</b>	<b>198 358 016,00</b>

\* hors solde d'exécution reporté de l'année N-1

<sup>(1)</sup> dont régularisation TVA transports scolaires années 2011 à

2013

Evolution des dépenses de 2006 à 2015



# LES DÉPENSES

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Réalisées lors de l'année 2015, les dépenses d'investissement se sont élevées à 33 247 389 € représentant près de 16,04 % des dépenses totales de l'exercice.

L'exécution de ces dépenses, présentées par fonction, appelle les commentaires suivants :

### **A/ LES ÉQUIPEMENTS DÉPARTEMENTAUX** **14 802 560 €**

#### **1) SERVICES GÉNÉRAUX..... 1 068 342 €**

Les frais d'insertion pour les marchés publics se sont établis à 11 409,16 €, l'achat de matériels techniques et le mobilier à 46 045 €.

Dans le domaine de l'informatique et de la téléphonie, un montant de 710 791 € de crédits a été réalisé au cours de l'exercice dont :

- études informatiques.....	47 550 €
- acquisitions de logiciels.....	376 337 €
- acquisitions de matériels informatiques et de réseaux.....	271 410 €

Pour les bâtiments relevant de la fonction "services généraux", les travaux et études se sont élevés à 299 832 €.

Les principaux travaux ont été les suivants :

- 4 place Louis Lacrocq à Guéret (Hôtel du Département) : fin de la restauration de la charpente et de la couverture.....	230 895 €
- 28 rue Jean Jaurès à Guéret : réfection d'un chéneau avant mise en vente	11 584 €
- 7 avenue de Laure (Médecine préventive) : aménagement d'un parking...	11 124 €
- Remise en état des chaufferies (contrat P3 du marché de fourniture de chaleur).....	31 399 €

#### **2) SÉCURITÉ..... 6 243 €**

- Caserne de gendarmerie de La Courtine : isolation du bâtiment administratif.

#### **3) ENSEIGNEMENT..... 1 121 376 €**

- Collèges :

Outre un crédit de 111 916 € réservé à l'acquisition de matériel scolaire et 170 818 € pour l'acquisition de matériel informatique et logiciels, les dépenses liées aux travaux de grosses réparations dans les collèges

se sont élevées à 684 694 €.

Pour l'année 2015, les principales opérations sont définies ci-après :

*Au titre de l'entretien technique :*

- Collège d'Ahun : réfection du sol et des murs du réfectoire,
- Collège de Boussac : remplacement de faux-plafonds suite à un sinistre,
- Collège de Felletin : isolation du plancher de la cuisine sur vide-sanitaire,
- Collège de Saint-Vaury : réfection des acrotères du bâtiment des logements.

*Au titre de la modernisation du patrimoine :*

- Collège de Parsac : démarrage des travaux de construction d'une salle d'évolution et d'un préau.

*Au titre de l'amélioration du cadre de vie :*

- Collège de Dun-le-Palestel : solde des travaux de réfection du logement de Mme la principale,
- Collège de Felletin : solde des travaux de réfection de la cuisine,
- Collège Jules Marouzeau de Guéret : aménagement d'un préau sur coursive existante.

*Au titre du programme de grosses réparations au clos et couvert :*

- Collèges de Châtelus-Malvaleix, Chénérailles et Crocq : solde des travaux de réfection des toitures-terrasses,
- Collège Jules Marouzeau de Guéret : remplacement de menuiseries extérieures.

*Au titre de l'accessibilité et de la sécurité :*

- Diverses mises aux normes.

*Au titre des études :*

- Collège de Bourganeuf : poursuite des études de maîtrise d'œuvre du projet de restructuration totale de l'établissement,
- Collège de Felletin : étude relative au désenfumage horizontal de l'internat,
- Collège de Saint-Vaury : étude de faisabilité pour l'extension de la cuisine.

• Hors collèges :

Les travaux et études relatifs aux bâtiments relevant de cette fonction se sont élevés à 153 947 € répartis comme suit :

- Rénovation du système de chauffage du gymnase de la Pigue à Guéret...	151 559 €
- Remplacement du panneau d'affichage (basket).....	2 388 €

#### **4) CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS**

**ET LOISIRS..... 140 427 €**

Les études et travaux se sont élevés à 77 577 €.

- Centre de Super-Besse : travaux de mise aux normes diverses.....	22 985 €
- Centre de Saint-Palais : travaux de mise aux normes diverses.....	34 413 €
- Centre Culturel et Artistique Jean Lurçat d'Aubusson : il s'agit du remplacement des gradateurs de l'éclairage du théâtre de la Scène Nationale.....	10 579 €
- 30 rue Franklin Roosevelt à Guéret (Archives départementales) : travaux de réfection des sols des bureaux.....	9 600 €

Il convient d'ajouter à ces dépenses les acquisitions de mobilier pour la Bibliothèque départementale à hauteur de 23 043 € et 4 791 € pour le service des Archives. 27 685 € ont été affectés à la numérisation des archives (registres état civil, répertoires hypothèques).

#### **5) ACTION SOCIALE..... 881 694 €**

Au titre de l'action sociale, les études et travaux sont ressortis à 881 694 € avec principalement :

- Avances forfaitaires (récupérées en recettes).....	48 234 €
- Etudes : Mission OPC (Ordonnancement Pilotage Coordination) et étude du système de sécurité incendie de la Maison du Département de Bourgneuf.....	18 924 €
- Maison du Département de Bourgneuf : travaux et maîtrise d'œuvre.....	804 177 €
- Centre d'Exploitation d'Evaux-les-Bains : solde des travaux d'aménagement des locaux pour les permanences sociales et la laverie.....	7 751 €

## **6) RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES..... 11 523 687 €**

Les travaux et études sont ressortis à 132 498 € avec comme principales opérations :

- 14 et 12 avenue Pierre Leroux à Guéret (PAT-PDEV-DFB) : solde des travaux d'installation d'un nouveau dispositif de contrôle d'accès.....	7 636 €
- 14 et 12 avenue Pierre Leroux à Guéret (PAT-PDEV-DFB) : aménagement d'un parking.....	13 318 €
- Etudes et maîtrises d'œuvre des projets d'aménagements et de constructions dans les centres d'exploitation (Crocq, Bonnat, La Courtine).....	91 315 €
- Grosses réparations dans les centres d'exploitation.....	18 957 €

Les dépenses 2015, au titre de la voirie départementale, se sont élevées à 11 272 396 € et se décomposent comme suit :

### ***Au titre du Programme Routier d'Intérêt Départemental***

A la faveur de l'entretien des routes départementales, dont l'état général tend à se dégrader, en raison notamment des conditions climatiques en période hivernale et du taux de renouvellement élevé des couches de roulement, l'assemblée départementale a fait le choix pour 2015 de poursuivre le "gel" des opérations envisagées au titre du P.R.I.D., hormis la réalisation des aires de covoiturage. En 2015, l'aire de covoiturage de "Pierre-Blanche" sur la commune de Jarnages n'a pu se réaliser compte tenu de la non maîtrise des emprises foncières nécessaires à ce projet.

### ***Au titre du Programme Routier d'Intérêt Régional..... 2 749 183 €***

Il s'agit de la poursuite des aménagements inscrits à la convention d'application entre la Région Limousin et le Département de la Creuse relative à l'aménagement de l'axe routier structurant est-limousin et de la route départementale n° 941 :

- RD941 : création d'un créneau de dépassement au lieu-dit "Treize-Vents" sur la commune de Bourgneuf.....	1 040 660 €
- RD941 : calibrage et renforcement du PR49+650 au PR46+950, suppression de dos d'âne et aménagement du carrefour avec la RD3 sur les communes de La Pougé, Chavanat et Saint-Georges-la-Pougé.....	1 708 523 €

### ***Au titre des grosses réparations..... 7 545 407 €***

- Grosses réparations aux chaussées.....	2 820 920 €
- Traverses.....	1 214 982 €
- Programmes d'axes.....	3 509 505 €

Les projets les plus importants ont été les suivants :

### Grosses réparations

Le programme a porté sur :

- des travaux de renforcement de voirie.....	2 625 704 €
- la signalisation touristique.....	100 657 €
- la signalisation horizontale sur travaux neufs.....	94 559 €

### Traverses

Les réfections de traverses les plus importantes sont les suivantes :

- Féniers R.D.8.....	104 706 €
- Evaux-les-Bains R.D.996.....	171 920 €
- Saint-Junien-la-Bregère R.D.940.....	171 484 €
- Bourganeuf R.D.912.....	113 124 €
- Chénérailles R.D.4.....	70 435 €
- Chanon R.D.917.....	88 679 €
- Glénic R.D.940.....	120 231 €

### Programmes d'axes

Les principaux travaux effectués sont les suivants :

- R.D.996 : commune de Saint-Oradoux-de-Chirouze.....	239 693 €
- R.D.4 : commune de Peyrat-la-Nonière.....	210 607 €
- R.D.990 : commune de Châtelus-Malvaleix.....	224 867 €
- R.D.940 : commune de Glénic.....	196 195 €
- R.D.912 : communes de Aulon, Ceyroux et Saint-Dizier-Leyrenne.....	487 675 €
- R.D.941 : commune de Saint-Avit-de-Tardes.....	305 027 €
- R.D.941 : commune de Saint-Michel-de-Verisse.....	254 383 €

***Au titre des ouvrages d'art..... 509 210 €***

Les principaux travaux réalisés sur les ouvrages d'art ont été les suivants :

- R.D.9, mur du Mazendreau, commune de Saint-Oradoux-près-Crocq.....	84 569 €
- R.D.92L, aqueduc de Chambary, commune de Dontreix.....	52 163 €
- R.D.15, pont de Naucher, commune de Bétête.....	130 733 €
- R.D.50, pont de la Drouille, commune de Ceyroux.....	46 032 €

***Au titre de l'amélioration de la sécurité..... 341 669 €***

Les principales opérations effectuées sont les suivantes :

- R.D.18a4, sécurisation d'accotement, commune de Saint-Merd-la-Breuille.....	34 276 €
- R.D.988, confection d'un accotement et pose d'une glissière de sécurité, commune de Saint-Sylvain-Bellegarde.....	58 655 €
- R.D.25, reprofilage et pose d'une glissière de sécurité, commune de Sermur.....	42 832 €
- R.D.914, pose d'une glissière de sécurité, commune de Saint-Sulpice-le-Guérétois.....	32 177 €
- Mise aux normes de la signalisation de police.....	30 000 €
- Mise aux normes de la signalisation plastique.....	12 684 €
- Mise en place d'écrans motos sous glissières.....	4 368 €

***Au titre des acquisitions foncières, études et engazonnement..... 87 049 €***

***Au titre des achats de matériels..... 39 878 €***

L'Assemblée trouvera ci-après un tableau comparatif des dépenses engagées depuis 2012.

## COMPARAISON ENTRE LES BUDGETS 2012, 2013, 2014 ET 2015

Rubriques	Année 2012		Année 2013		Année 2014	
	crédits votés	crédits consommés	crédits votés	crédits consommés	crédits votés	crédits consommés
Programme Routier d'Intérêt Départemental	200 000,00 €	194 280,00 €	106 000,00 €	101 392,00 €	2 870,00 €	
Programme Routier d'Intérêt Régional	5 406 780,00 €	5 125 957,00 €	3 912 240,00 €	3 757 645,00 €	2 315 291,00 €	2 040,00 €
Grosses réparations + Grosses réparations aux ouvrages d'art	9 326 159,00 €	9 101 055,00 €	10 295 420,00 €	9 972 873,00 €	7 439 913,00 €	7 060,00 €
Amélioration de la sécurité	514 249,00 €	482 566,00 €	530 750,00 €	483 584,00 €	404 350,00 €	300,00 €
Acquisitions foncières, études et recherches	227 000,00 €	169 854,00 €	178 300,00 €	83 616,00 €	148 970,00 €	120,00 €
Acquisitions de matériels	80 000,00 €	64 444,00 €	60 000,00 €	50 300,00 €	40 000,00 €	300,00 €
Autres agencements	33 000,00 €	33 246,00 €	48 100,00 €	47 948,00 €	30 000,00 €	200,00 €
Subventions équipement départemental ouvrages d'art trottoirs rond point des coopérateurs transport de bois ronds	344 826,00 €	153 646,00 €	140 864,00 €	110 735,00 €	160 000,00 €	300,00 €
Avances forfaitaires Dépenses	-	-	-	-	180 000,00 €	171,00 €
Avances forfaitaires Recettes	-	-	-	-		- 108,00 €
TOTAL	16 132 014,00 €	15 325 048,00 €	15 271 674,00 €	14 608 093,00 €	10 721 394,00 €	9 700,00 €
	95,00 %		95,65 %		90,53 %	

**7) AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT, TRANSPORT,  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE..... 60 791 €**

Afin d'équiper la boutique de l'Etang des Landes, du mobilier a été acheté pour 14 094 €.

En outre, les aménagements extérieurs et les travaux de réalisation du chemin d'accès aux piétons sur le site de l'Etang des Landes ont mobilisés 13 508 €.

Pour les transports, un seul abribus a été installé à Saint-Julien-la-Genète pour une dépense de 3 708 €.

En matière de développement économique, le solde des travaux sur le site de Chambonchard s'est élevé à 10 917 €.

Pour la signalisation "vélo routes", la dépense a été de 8 980 €.

**B/ LES ÉQUIPEMENTS NON DÉPARTEMENTAUX 5 288 938 €**

Cette rubrique regroupe les subventions d'équipement versées aux collectivités, à divers organismes et aux tiers.

**1) CULTURE, VIE SOCIALE, SPORTS ET LOISIRS..... 1 100 635 €**

Pour cette fonction, les dépenses réalisées concernent principalement les versements de subventions :

- les monuments historiques et espaces protégés pour 212 331 € ;
- le patrimoine rural non protégé pour 71 458 € ;
- la rénovation des équipements sportifs pour 33 964 € ;
- la constitution du fonds de tapisseries contemporaines pour 127 000 €  
et 630 702 € pour le volet immobilier de la Cité de la Tapisserie.

**2) PRÉVENTION MÉDICO-SOCIALE ET ACTION SOCIALE... 267 559 €**

Les principales dépenses concernant la fonction sociale ont intéressé pour 145 636 € la subvention pour la D.S.P. domotique, pour 4 000 € la subvention pour le Centre Hospitalier de La Souterraine (matériels).

S'agissant du logement social, 65 210 € ont concerné les PALULOS PLAI et 50 536 € les subventions FIG.

**3) RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES..... 518 111 €**

- Pour l'Eau et l'Assainissement, un programme de 348 766 € a permis la réalisation d'opérations dont les plus importantes figurent ci-après :

. Eau potable : 234 450 € dont :

*Lafat* : PPC (Périmètre de Protection des Captages), captages de Chadreugnat et Peux Guerchois, phase travaux (2ème acompte et solde) pour 31 366 €,

*Maison-Feyne* : PPC, forage de la Brande F1 et F2 - acquisitions, travaux, suivi agronomique (1<sup>er</sup> acompte) pour 30 000 €,

*Clugnat* : PPC, captages d'Etables, Doméranges et la Vernade – Post DUP et acquisitions et travaux (1<sup>er</sup> acompte) pour 16 939 €,

*SIAEP des Monards* : Interconnexion des captages du Theil 1 et 2 (1<sup>er</sup> acompte) pour 88 000 €,

*St-Pierre-Bellevue* : PPC, captages de Compeix, La Borderie..., acquisitions et travaux (1<sup>er</sup> acompte et solde) pour 28 344 €,

*Dun-le-Palestel* : installation d'unité de désinfection (station de Chassidouze, Château d'eau de Dunet et réservoir de Tuilerie (1<sup>er</sup> acompte et solde) pour 11 212 €,

*Sardent* : PPC, captages de Masthubert, Chiers, Feyte..., acquisitions et travaux (2<sup>ème</sup> acompte et solde) pour 20 708 €,

*SIAEP des Moutiers* : PPC, captage de la Rongère 1 et 2, travaux (1<sup>er</sup> acompte et solde) pour 12 040 €,

*Pontarion* : étude diagnostic (1<sup>er</sup> acompte et solde) pour 5 610 €,

*SIAEP de Gartempe Montaigut* : PPC, captages de Montaigut Bourg, Sous la Faye, DUP et Post DUP, acquisitions et travaux (2<sup>ème</sup> acompte et solde) pour 18 295 €,

*Bussière-Dunoise* : étude diagnostic (1<sup>er</sup> acompte et solde) pour 6 936 €,

*SIAEEP de Bournazeau* : pose de compteurs (1<sup>er</sup> acompte et solde) pour 8 832 €,

*SIAEPA de la Région de Crocq* : étude diagnostic La Courtine (1<sup>er</sup> acompte et solde) pour 13 500 €,

*SIAEPA de la Région de Crocq* : désinfection sur interconnexion, St-Martial-le-Vieux (1<sup>er</sup> acompte et solde) pour 8 400 €.

. Assainissement : 114 316 € dont :

*Bussière-Dunoise* : création d'une lagune de traitement des eaux usées (1<sup>er</sup> acompte) pour 75 561 €,

*SIAEPA de la Région de Crocq* : assainissement du bourg de La Villeneuve, réseau (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> acomptes) pour 51 100 €,

*SIVOM de Fursac* : réfection du réseau d'assainissement route de Marsac (1<sup>er</sup> acompte et solde) pour 9 000 €,

*Moutier-Malcard* : assainissement du bourg, traitement (2<sup>ème</sup> acompte et solde) pour 41 180 €,

*Moutier-Malcard* : assainissement du bourg, réseau (2<sup>ème</sup> acompte et solde) pour 49 163 €,

*Le Grand-Bourg* : étude diagnostic du réseau d'assainissement collectif (1<sup>er</sup> acompte et solde) pour 7 039 €,

*Sainte-Feyre* : étude diagnostic réseau et station (1<sup>er</sup> acompte) pour 10 000 €,

*St-Sébastien* : étude diagnostic d'assainissement (1<sup>er</sup> acompte) pour 8 075 €,

*Communauté de communes du Carrefour des Quatre Provinces* : réhabilitation du réseau d'assainissement route de Ladapeyre (1<sup>er</sup> acompte et solde) pour 5 189 €,

*La Celle-Dunoise* : étude diagnostic du réseau d'assainissement et de la station d'épuration (1<sup>er</sup> acompte) pour 7 500 €,

*SIAEPA de la Région de Crocq* : étude diagnostic des ouvrages d'assainissement de la commune de La Courtine (1<sup>er</sup> acompte et solde) pour 7 500 €.

- Subventions aux communes au titre de la voirie : 12 885 €

Il s'agit de subventions pour les constructions de caniveaux, bordures de trottoirs et travaux de sécurité. La commune de *Flayat* a bénéficié d'une subvention de 12 885 €.

- Subventions aux communes au titre des "bois ronds" : 46 531 €

*Commune de St-Pardoux-Morterolles* : 9 251 €

*Commune de St-Junien-la-Brègère* : 10 240 €

*Commune d'Auriat* : 27 040 €

- Subvention d'investissement au Syndicat de l'aérodrome Montluçon-Guéret : 51 385 €.

#### **4) AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT..... 1 756 926 €**

En matière d'environnement, les subventions octroyées pour les aménagements de rivières ont nécessité 21 828 € de crédits. Pour le fonds de modernisation des déchets, les crédits consommés se sont élevés à 65 655 €. La subvention réservée au Conservatoire des Espaces Naturels a été fixée à 10 000 €.

Pour l'aménagement et le développement rural, un crédit global de 1 677 635 € a été nécessaire regroupant :

- le domaine de l'électrification rurale avec la subvention allouée au Syndicat d'Electricité pour 640 000 €,
- le Fonds d'Aide à l'Equipement des Communes pour un montant de 999 807 €, soit une consommation proche de 100 % des crédits inscrits en 2015,
- les subventions d'équipement pour les salles de loisirs versées à hauteur de 26 798 €,
- la participation au syndicat mixte de "La Fôt" s'est élevée à 11 030 €.

## **5) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE..... 1 645 707 €**

Les subventions d'équipement sur la ligne "Interventions agricoles" se sont rapportées :

- aux échanges amiables et travaux fonciers pour un montant de 24 685 €,
- aux interventions en matière de drainage pour 18 006 €,
- aux aides aux agriculteurs regroupant :
  - . l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs pour 319 200 €,
  - . le soutien aux CUMA pour 4 835 €,
  - . les projets relatifs à l'agriculture durable pour 64 630 €,
  - . les subventions concernant les travaux connexes au remembrement pour 146 423 €,
  - . l'aide exceptionnelle suite à la sécheresse (cultures fourragères) pour 147 958 €.

Les aides sur la rubrique "Politique territoriale" ont représenté un montant total de 638 798 €.

- *Projets soldés :*

- . création d'un boudrome à Aubusson (maître d'ouvrage Communauté de communes d'Aubusson-Felletin, devenue Creuse Grand Sud) pour 60 000 €,
- . aménagement du bas du vallon des thermes (phase 1) (maître d'ouvrage Commune d'Evaux-les-Bains) pour 24 526 €,
- . réhabilitation des ateliers de la mine à Lavaveix-les-Mines (maître d'ouvrage Communauté de communes de Chénérailles) pour 22 187 €.

- *Poursuite ou démarrage de projets :*

- . construction d'une piscine intercommunale à Evaux-les-Bains (maître d'ouvrage Communauté de communes d'Evaux-Chambon), paiement 2015 pour 188 392 €,
- . construction d'une piscine intercommunale à Aubusson (maître d'ouvrage Communauté de communes d'Aubusson-Felletin (devenue Creuse Grand Sud) pour 132 613 €,
- . construction d'un cinéma à Bourganeuf (maître d'ouvrage Communauté de communes de Bourganeuf-Royère) pour 40 671 €.

La rubrique "Industrie, Commerce et Artisanat" récapitule les aides en faveur du développement économique destinées aux communes, groupements de communes, SICOMI, SCI ou entreprises qui envisagent d'acquérir, d'aménager ou de construire des locaux à usage commercial, artisanal ou industriel. Les aides ont représenté une dépense globale de 172 498 € répartie ainsi :

- Aides économiques publiques : 136 680 €
- Aides économiques privées (immobilier) : 35 818 €.

Les crédits les plus importants ont été utilisés comme suit :

*Aides publiques :*

- Communauté de communes de Chénérailles : versement d'un 2ème acompte et solde de 7 259 € pour les travaux de mises aux normes de la station-service de Peyrat-la-Nonière.
- Communauté de communes du Pays Dunois : versement d'une somme de 42 428 € représentant le solde de la subvention accordée pour des travaux d'aménagement de la zone d'activité de "Chabannes" sur la commune de Dun-le-Palestel.
- Communauté d'Agglomération du Grand Guéret : versement d'une somme de 4 169 € représentant

le solde de la subvention accordée pour des travaux d'aménagement de la zone de la "Jarrige" sur la commune de Saint-Vaury.

- Commune de Saint-Germain-Beaupré : versement de la subvention de 27 676 € pour des travaux de restructuration du bar restaurant.

- Commune de Saint-Laurent :

. versement d'un acompte de 29 588 € pour la construction d'un bâtiment en vue d'installer un bar- restaurant.

. versement d'un acompte de 23 679 € pour la construction d'un bâtiment en vue d'installer un multiservices, bar, débit de tabac.

- Commune de Crozant : versement d'un 3ème acompte et solde de 1 882 € pour aménager un bâtiment en salon de coiffure.

*Aides privées (immobilier) :*

- SCI R2G IMMO : versement d'une somme de 22 013 € pour le rachat d'un bâtiment professionnel sur la commune de Guéret destiné à la SARL IZITEC.

- SARL Aux Deux Pianos : versement d'une somme de 3 500 € pour la reprise d'un bar, restaurant sur la commune de Chambon-sur-Voueize.

- SARL LE PALAIS BRETON : versement d'une somme de 3 500 € pour la reprise d'une boulangerie, pâtisserie sur la commune d'Auzances.

*Aides privées (matériel, véhicule de tournées) :*

- Boulangerie, pâtisserie à Budelière : versement d'une somme de 4 292 € pour l'achat d'un véhicule de tournées.

- Boulangerie, pâtisserie à Saint-Sulpice-le-Guérétois : versement d'une somme de 2 513 € pour l'achat d'un véhicule de tournées.

Les aides en matière touristique destinées aux opérateurs privés, aux communes, aux EPCI ont représenté une dépense globale de 107 650 € répartie ainsi :

- Développement touristique -privé-.....	103 670 €
Subventions pour l'aménagement de chambres d'hôtes, meublés, restauration, équipements de loisirs.	
- Développement touristique -public- (études et matériels).....	3 980 €

## **C/ LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES**

**9 749 908 €**

Le remboursement du capital de la dette est ressorti à 9 649 543 €.

Les avances remboursables aux communes ont porté sur un montant de 72 000 €. Les prêts d'honneur aux étudiants ont mobilisé un crédit de 6 000 € et les prêts aux personnels pour l'acquisition de véhicules nécessaires au service, une somme de 21 600 €.

## **D/ LES OPÉRATIONS PATRIMONIALES**

**391 991 €**

Elles se sont élevées à 391 991 € (opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement).

## **E/ LES TRANSFERTS ENTRE SECTIONS**

**1 943 428 €**

Ils ont représenté 1 943 428 € (opérations d'ordre relatives aux subventions transférables).

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles ressortent à 174 025 746 € et représentent 83,96 % des dépenses totales du budget.

Au travers de la présentation fonctionnelle, les différentes composantes de ces dépenses de fonctionnement s'établissent comme suit, sachant que chaque fonction intègre les frais de personnel qui s'y rattachent :

### 1) SERVICES GÉNÉRAUX..... 11 082 882 €

Ce poste a rassemblé, outre les frais de fonctionnement courant des services (acquisitions de petit matériel d'entretien, fournitures de bureau, maintenance des matériels et logiciels informatiques ; carburants, combustibles ; charges d'électricité, d'eau, de gaz, d'assainissement ; entretien des véhicules ; assurances des biens meubles et immeubles), les frais du personnel non ventilables dans les différentes fonctions, les assurances du personnel, les indemnités versées aux élus, leurs frais de déplacements et leurs cotisations retraite.

### 2) SÉCURITÉ..... 5 910 165 €

La participation du Département au fonctionnement du SDIS (5 900 000 €) figure à ce chapitre de même que les subventions à hauteur de 4 370 € chacune pour la Prévention Routière et pour l'Unité de Développement des Premiers Secours de la Creuse ainsi que 1 425 € pour l'Association Départementale de Protection Civile.

### 3) ENSEIGNEMENT..... 7 171 146 €

La participation au fonctionnement des collèges a constitué la dépense la plus significative en matière d'enseignement pour un montant de 1 691 098 €. Le poste salarial des ATTEE s'est établi à 4,616 M€ pour l'exercice 2015 (4,318 M€ en 2012, 4,426 M€ en 2013, 4,486 M€ en 2014).

Les dépenses de fonctionnement relatives à l'entretien des bâtiments des collèges pour l'année 2015 sont ressorties à 50 362 €.

La participation à l'IUP d'Ahun s'est élevée à 64 000 €. Le fonctionnement du pôle universitaire de Guéret a nécessité une participation de 60 000 €. 15 000 € ont également été versés dans le cadre de la formation DUT "carrières sociales" pour financer le déplacement des professeurs.

La mobilité des étudiants en Europe et au-delà a mobilisé 2 780 € en 2015. Les bourses réservées aux élèves du second degré ont nécessité un crédit de 125 000 €.

Les subventions aux cantines scolaires de moins de 30 rationnaires, le fonds social cantines, les classes de découverte et d'initiation artistique ont nécessité une enveloppe de crédits de 128 332 €.

Les subventions aux associations scolaires et péri-scolaires (A.D.P.E.P., C.R.D.P., F.O.L., UFOLIM, CNAM...) ont mobilisé 82 640 €, les déplacements et la billetterie pour les opérations "collèges au musée, au théâtre, au patrimoine" 31 700 €.

### 4) CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS..... 7 984 492 €

Les moyens de fonctionnement courant des services culturels départementaux figurent dans cette

fonction. Il convient d'y ajouter les subventions votées au profit des associations à but culturel, sportif et en faveur des actions socio-éducatives (Mission Locale, F.J.T., B.I.J., Centres Sociaux) pour un montant de 1 543 840 €. La participation au plan piscines et les locations de gymnases pour les collèges (119 952 €) intègrent également cette rubrique, de même que la participation au Conservatoire départemental de musique pour un montant de 1 757 287 €, à la Cité de la Tapisserie : 445 000 €, au Syndicat des Ruines de Crozant : 27 525 €, au C.A.U.E. : 150 000 €, aux espaces culturels de La Souterraine, Guéret et Aubusson : 261 580 € et à l'ADIAM : 92 000 €.

## **5) PRÉVENTION MÉDICO-SOCIALE..... 1 669 467 €**

Hormis les crédits de fonctionnement de la P.M.I., les dépenses concernant le financement des crèches et haltes garderies, le soutien financier à la création des centres de loisirs sans hébergement, aux relais d'assistants maternels itinérants de même que les actions médicales et d'information en direction de la population sur certaines pathologies en développement ou transmissibles, figurent également dans cette fonction.

## **6) ACTION SOCIALE..... 53 359 288 €**

Examinées dans le détail, les dépenses les plus significatives concernent :

- *pour la famille et l'enfance* :

- . les rémunérations et indemnités revenant aux assistantes et assistants familiaux, soit 5,163 M€ contre 5,012 M€ en 2014,
- . les frais en famille d'accueil : 1,322 M€,
- . le foyer de l'enfance : 2,241 M€,
- . les frais d'hébergement en maisons d'enfants : 1,301 M€,
- . les frais d'hébergement en établissements médico-sociaux (lieux de vie et d'accueil) : 0,400 M€,
- . l'aide éducative en milieu ouvert : 1,195 M€.

- *pour les personnes en situation de handicap* :

- . les prestations de compensation : 3,970 M€,
- . les allocations versées : 0,295 M€,
- . les frais de séjour en établissements : 17,377 M€,
- . les frais de séjour en accueil familial : 0,469 M€.

- *pour les personnes âgées* :

- . l'hébergement en établissements et familles d'accueil : 9,200 M€.

## **7) PERSONNES DÉPENDANTES..... 28 764 604 €**

Les principales dépenses figurant à ce chapitre concernent les allocations personnalisées d'autonomie versées aux bénéficiaires à domicile ou en établissements, aux établissements eux-mêmes et aux services d'aide à domicile.

L'A.P.A. à domicile (16,742 M€) a été versée pour :

- les bénéficiaires à hauteur de 6,087 M€,
- les services d'aide à domicile pour un montant de 10,655 M€.

L'A.P.A. en établissement (10,338 M€) a été versée :

- à l'établissement pour 9,295 M€,
- aux bénéficiaires pour 1,043 M€.

**8) R.S.A..... 15 727 452 €**

## Allocations versées à la C.A.F. et la M.S.A.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Montants	10 M€	11 M€	11,7 M€	11,958 M€	12,655 M€	13,625 M€	13,005 M€ (11 mois de paiement)
Nombre d'allocataires	3 199	3 502	3 550	3 669	3 848	4 019	4 092 (fin septembre 2015 dernière donnée connue en mars 2016)

**9) RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES..... 15 462 303 €**

Hors dépenses de personnel et de fonctionnement courant de la Cellule de l'Eau, du S.A.T.E.S.E. et du Service des Routes, les dépenses les plus importantes concernent la voirie départementale et ressortent en 2015 à 5 588 085 € (6 111 645 € en 2013 et 5 903 153 € en 2014).

Celles réservées à l'entretien courant des routes départementales se sont élevées à 4 297 406 €, réparties comme suit :

- Entretien courant, enduits, fossés, travaux préparatoires : 3 148 502 €
- Plans d'intervention :
  - . Mission surveillance active )
  - . Plan d'intervention ouvrages d'art ) 1 148 904 €
  - . Plan d'intervention végétation )

Le service hivernal est ressorti à 1 122 543 € contre 1 008 131 € en 2014 et 1 643 000 € en 2013.

La participation au Syndicat mixte DORSAL s'est élevée à 74 140 €.

**10) AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT..... 1 429 791 €**

Les crédits figurant dans cette rubrique concernent plus particulièrement le fonctionnement courant du service et les frais du personnel impliqué dans le domaine de l'environnement de même que les diverses subventions et participations pour les actions en faveur du milieu naturel ou du développement rural. Ont figuré à ce chapitre :

- les participations au fonctionnement de l'E.P.A.L.A. pour 24 558 €, à celui du Syndicat de Millevaches pour 151 347 €, la subvention à LIMAIR pour 7 000 €, la subvention à l'association CPIE des Pays Creusois pour 22 000 €.

- les crédits versés à l'Office National des Forêts pour la gestion des parcelles boisées du département et la contribution à France Bois Ronds (organisme public chargé de la promotion de la filière bois), pour 14 436 €.

En outre, afin de favoriser l'émergence d'une dynamique "rivières" sur les territoires, le Conseil Départemental finance 10 % maximum du salaire chargé d'un poste de technicien de rivière sur une durée maximale de 3 ans. Les collectivités concernées en 2015 ont été le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Restauration de la Creuse et ses Affluents (SIARCA), la Communauté de communes des Sources de la Creuse et le SIAEP de la région de Boussac pour un montant total de 6 637,86 €.

Les frais d'analyses effectuées pour le suivi de la qualité des rivières réalisées par le Laboratoire départemental ont représenté 32 703 €.

Il a été également financé des travaux de génie écologique à l'Etang des Landes pour 23 736 € et au Gué de Sellat à Chambonchard pour 1 404 €.

Le marché intervenu avec le C.E.N. Limousin pour la mission d'assistance à la conservation et à la gestion du patrimoine naturel sur la Réserve Nationale Naturelle de l'Etang des Landes a mobilisé 54 800 €.

## **11) TRANSPORTS..... 10 459 183 €**

Au titre de 2015, les principales dépenses portent sur :

- les transports scolaires : 6 970 231 €

Sur cette enveloppe sont mandatés les marchés de transports scolaires qui constituent la dépense la plus importante ainsi que les frais de transport relatifs aux Abonnements Internes Scolaires (A.I.S.) et aux Abonnements Scolaires Réglementés (A.S.R.). Les marchés sont établis en H.T. Cette procédure de récupération de la T.V.A. permet une réduction annuelle des dépenses de l'ordre de 590 000 €.

- les transports de voyageurs : 1 303 420 €

- les transports des élèves en situation de handicap : 891 204 €.

## **12) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE..... 2 798 153 €**

Les crédits affectés aux structures d'animation et de développement économique correspondent aux subventions et participations versées aux divers organismes tels que :

- le SMIPAC pour l'aménagement du parc d'activités de La Croisière soit 38 112 €,

- la SEM Maison du Limousin pour 11 000 €.

En matière d'agriculture, la rubrique "autres" qui a totalisé un montant de 478 280 €, regroupe les aides aux actions menées par le G.D.S.C.C., le soutien aux agriculteurs en difficulté ou à Creuse Remplacement Agricole, le conventionnement avec la Chambre d'Agriculture, les chèques installation, les subventions aux foires concours et comices agricoles.

Dans le domaine du tourisme, figurent les participations au Lac de Vassivière pour 298 500 €, la subvention allouée à l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques pour 983 600 €, l'aide accordée à la Maison de la Creuse pour 28 000 €.

## **13) SERVICES COMMUNS NON VENTILÉS..... 12 206 819 €**

Cette rubrique comporte principalement les opérations financières (intérêts de la dette départementale pour 2 095 253 € et les charges financières de gestion). Les frais de fonctionnement des groupes d'élus et les transferts entre les sections (dotation aux amortissements pour 9 293 684 €) figurent également au présent chapitre.

# LES RECETTES

Globalement réalisées à 95,84 % par rapport aux prévisions, les recettes se sont élevées (hors opérations d'ordre) à 195 794 799 €.

## **1) LES RECETTES FISCALES**

Les recettes fiscales (directes et indirectes), recouvrées à hauteur de 82,201 M€, représentent 41,98 % du total des recettes réelles départementales.

Depuis la suppression de la taxe professionnelle et compte tenu des multiples modifications apportées à la fiscalité, l'autonomie financière du Département se résume au seul pouvoir décisionnel sur le taux de foncier bâti. Sur le montant global de nos recettes réelles, le taux de cette autonomie est passé de 20,6 % en 2009 à 12,7 % en 2010, 10,2 % en 2013, 9,7 % en 2014 et 10,9 % en 2015. Dans le même temps, le point de fiscalité est passé de 380 000 € en 2009 à 192 000 € en 2012, 200 000 € en 2013, 208 000 € en 2014 et 214 000 € en 2015.

La compensation concernant la suppression de la taxe professionnelle a cumulé en 2015 :

- une part de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (C.V.A.E.) : 6,029 M€ ;
- une part d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (I.F.E.R.) : 0,459 M€ ;
- une part de l'État de la taxe sur les conventions d'assurance (T.S.C.A.) : 8,991 M€ ;
- une dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (D.C.R.T.P.) : 3,905 M€ ;
- un versement du fonds de garantie individuelle des ressources (F.N.G.I.R.) : 3,028 M€.

En ce qui concerne les droits de mutation à titre onéreux et les taxes additionnelles aux droits d'enregistrement, on constate, par rapport à 2014, une augmentation des encaissements due à l'application en année pleine du taux de 4,5 % et une reprise des transactions en fin d'exercice 2015. Le montant réalisé s'est élevé à 6,102 M€.

La taxe sur la consommation finale d'électricité (T.C.F.E.), instituée par la loi portant nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME) est assise uniquement sur les quantités d'électricité consommées par les usagers. Le produit constaté en 2015 est identique à celui recouvré en 2014. Il s'est élevé à 1,408 M€.

En matière de R.S.A., la compensation est versée depuis 2004 par prélèvement d'une part de la taxe intérieure sur les produits pétroliers devenue T.I.C.P.E. (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques). En 2015, son montant s'est élevé à 7,731 M€.

Un autre prélèvement de T.I.C.P.E. de 2,839 M€ a été attribué en 2015 au Département pour permettre de compenser l'acte II de décentralisation en complément de la T.S.C.A. (Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance) insuffisante pour financer les nouvelles compétences dévolues aux départements.

Le produit de la T.S.C.A. s'est élevé à 22,245 M€ avec :

- pour la part décentralisation : 13,254 M€ ;
- pour la suppression de la taxe professionnelle : 8,991 M€.

La première part de T.S.C.A. regroupe :

- au titre de l'article 52 de la Loi de Finances 2005, l'ensemble des financements relatifs aux intégrations des personnels (A.T.T.E.E. et D.D.E., le transfert de la R.N. 141, la suppression de la vignette

automobile... pour un montant de 10,815 M€ ;

- au titre de l'article 53 de la même loi, la compensation relative aux frais de fonctionnement du S.D.I.S. à hauteur de 2,439 M€.

La taxe d'aménagement établie au taux de 2,5 % a généré des recettes à hauteur de 1,251 M€.

## **2) LES EMPRUNTS**

Le volume des emprunts réalisés en 2015 s'est élevé à 14,2 M€ et représente 6,9 % du montant global de nos recettes réelles.

## **3) LES DOTATIONS DE L'ÉTAT**

Le montant global de la D.G.F. en diminution de 1 928 833 € par rapport à 2014 représente 47 299 744 €.

La D.G.D. s'est élevée comme les années précédentes à 1 758 917 €.

Le Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion (F.M.D.I.), créé en 2006 pour compléter la T.I.P.P. en matière de compensation du R.M.I., a généré une recette de 712 096 € en diminution constante depuis 2010.

La D.G.E., quant à elle, est inférieure au montant de 2014 et s'élève à 2,645 M€. Elle intègre une majoration au titre des dépenses d'aménagement foncier, une majoration pour insuffisance du potentiel fiscal et pour les quatre trimestres de l'exercice, une dotation appliquant un taux de concours (26,02 % en 2015) sur nos dépenses réelles relatives à l'aménagement foncier.

Le F.C.T.V.A., calculé sur nos dépenses d'investissement éligibles en 2014 s'élève à 2 438 671 €.

La Dotation Départementale d'Équipement des Collèges est identique depuis l'exercice 2008, soit 729 274 €.

Le produit des amendes de police, inscrit en section d'investissement au chapitre "Réseaux et infrastructures", a été réalisé à hauteur de 733 716 €, montant identique à celui de 2014.

Le fonds de péréquation de la CVAE s'est élevé à 878 807 €, dont le mécanisme de garantie de perte de CVAE à hauteur de 390 429 €.

Quant au fonds de péréquation des DMTO, son montant est ressorti à 2 246 840 €.

Le fonds de soutien (2 parts) créé en 2014 pour le financement des 3 AIS a représenté 6 728 171 €.

## **4) LES RECOUVREMENTS D'AIDE SOCIALE**

Ces recouvrements se sont élevés à 11,104 M€ en 2015.

L'ensemble des recouvrements sur bénéficiaires s'établit à 8,923 M€ (soit une augmentation de 0,7 M€ par rapport à 2014). Les versements sur Sécurité Sociale s'élèvent à 245 790 €. Les recettes diverses d'Aide Sociale représentent 1 935 162 € dont 308 934 € émanant du Fonds Social Européen versés au titre de l'insertion et 528 455 € dans le cadre de la domotique (subventions Etat et Région).

## **5) DOTATIONS VERSÉES PAR LA C.N.S.A.**

Financement de l'A.P.A. : La dotation émanant de la C.N.S.A. pour l'A.P.A. a été réalisée lors de l'exercice 2015 à hauteur de 14,494 M€. Ce montant correspond au solde de l'année 2014 (2,725 M€) et aux acomptes mensuels versés en 2015 (11,769 M€).

Financement de la P.C.H. : Pour la prestation de compensation du handicap, la C.N.S.A. a versé au Département une dotation de 1,200 M€ et pour le fonctionnement de la Maison du handicap : 281 923 €.

## **6) LES AUTRES RECETTES**

En dehors des principales recettes précitées, l'ensemble des "autres recettes" regroupe des aides, participations, subventions et produits de toutes natures.

Les subventions de l'État s'élèvent à 865 108 €. Elles regroupent notamment, pour les principales :

- en investissement, la subvention de la D.R.A.C. (207 813 €) pour la restructuration de la charpente et de la couverture de l'Hôtel du Département. L'État a également versé une subvention de 17 500 € dans le cadre du programme AD ESSOR lancé par les Archives de France visant à promouvoir la mise en place de systèmes d'archivage électronique (SAE) afin de conserver les documents issus de l'e-administration. Le département a lancé une étude qui a été retenue dans le cadre de l'appel à projets "archivage électronique" estimée à 35 000 € qui a donc été financée à 50 % par les Archives de France.

- en fonctionnement, la Direction des Archives Départementales s'est vu attribuer une aide de 5 881 € destinée à l'encodage des instruments de recherche. Sur le projet de mise en valeur de la Vallée des Peintres de la Creuse, l'État a accompagné le Département à hauteur de 36 593 €.

Les aides de l'ADEME, dans le cadre du Plan de prévention des déchets, se sont élevées à 51 840 €.

Pour le déploiement des espaces numériques de travail dans les collèges, l'État a prescrit 28 299 €.

L'État a également attribué un montant de 198 078 € correspondant :

- au solde de subventions Natura 2000 pour les travaux de restauration sur le site de l'Etang des Landes et celui de Chambonchard ;

- au financement de l'animation des sites Natura 2000, Bassin de Gouzon, Tardes et Cher ;

- à l'élaboration du Plan Climat et de l'Agenda 21.

Le montant des aides versées par la Région est légèrement supérieur à 1,290 M€. Elles s'appliquent surtout au programme routier d'intérêt régional (0,983 M€) à une participation au financement du poste en charge de l'inventaire du patrimoine (7 500 €) et à la mise en place de packs domotiques chez les personnes âgées (300 000 €).

Les produits domaniaux ont concerné les bâtiments départementaux loués à des tiers, la gendarmerie de La Courtine et les locaux du C.P.I.E. (87 033 €).

Pour cette année 2015, la participation des familles et organisateurs de second rang (syndicats, communes) aux frais de fonctionnement des transports scolaires s'est élevée à 1 681 489 €.

Les produits divers, qui regroupent principalement les remboursements des salaires des agents mis à disposition (Syndicat Mixte Emile Goué, Syndicat Mixte de la Cité de la Tapisserie, GIP MDPH) ainsi que les avances remboursables aux communes, les remboursements d'assurance, le remboursement des prêts et avances au personnel, aux étudiants et à divers établissements publics, ont enregistré une recette de 4,2 M€.

## **PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE**

Tels sont les éléments du compte administratif 2015 que je vous propose d'adopter.

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
Valérie SIMONET

DÉCISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS
---

## COMPTE ADMINISTRATIF 2015

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(en euros)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Prévisions 2015	Réalizations 2015	% réalisé
<b><u>Rubrique 90 "Equipements départementaux"</u></b>	<b>18 894 500,00</b>	<b>14 802 559,96</b>	<b>78,34%</b>
<b>Fonction 0 : Services Généraux - <u>Chapitre 900</u></b>	<b>1 655 000,00</b>	<b>1 068 342,32</b>	<b>64,55%</b>
01 : Opérations non ventilables	-	-	
02 : Administration générale	-	-	
020 : Administration générale de la collectivité	-	-	
0201 : Administration générale de la collectivité (personnel non ventilable)	-	-	
0202 : Administration générale de la collectivité (autres moyens généraux)	1 655 000,00	1 068 342,32	64,55%
021 : Assemblée locale	-	-	
023 : Information, communication, publicité	-	-	
<b>Fonction 1 : Sécurité - <u>Chapitre 901</u></b>	<b>8 000,00</b>	<b>6 243,06</b>	<b>78,04%</b>
10 : Services communs	-	-	
11 : Gendarmerie, police, sécurité, justice	8 000,00	6 243,06	78,04%
12 : Incendie et secours	-	-	
18 : Autres interventions de protection des personnes et des biens	-	-	
<b>Fonction 2 : Enseignement - <u>Chapitre 902</u></b>	<b>2 498 000,00</b>	<b>1 121 376,27</b>	<b>44,89%</b>
20 : Services communs	158 000,00	153 947,26	97,43%
21 : Enseignement du premier degré	-	-	
22 : Enseignement du second degré	-	-	
221 : Collèges	2 325 000,00	967 429,01	41,61%
222 : Lycées	-	-	
23 : Enseignement supérieur	-	-	
28 : Autres services périscolaires et annexes	15 000,00	-	
<b>Fonction 3 : Culture, Vie sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs - <u>Chapitre 903</u></b>	<b>180 000,00</b>	<b>140 427,43</b>	<b>78,02%</b>
30 : Services communs	-	-	
31 : Culture	-	-	
311 : Activités artistiques et action culturelle	-	-	
312 : Patrimoine (monuments...)	-	-	
313 : Bibliothèques et médiathèques	35 000,00	28 064,81	80,19%
314 : Musées	13 000,00	10 579,45	81,38%
315 : Services d'archives	49 000,00	45 385,60	92,62%
32 : Sports	-	-	
33 : Jeunesse (action socio-éducative...) et loisirs	83 000,00	56 397,57	67,95%
<b>Fonction 5 : Action Sociale - <u>Chapitre 905 (hors RSA)</u></b>	<b>1 254 000,00</b>	<b>881 693,41</b>	<b>70,31%</b>
50 : Services communs	1 254 000,00	881 693,41	70,31%
51 : Famille et enfance	-	-	
52 : Personnes handicapées	-	-	
53 : Personnes âgées	-	-	
55 : Personnes dépendantes (A.P.A.)	-	-	
550 : Services communs	-	-	
551 : A.P.A. à domicile	-	-	
552 : A.P.A. versée au bénéficiaire en établissement	-	-	
553 : A.P.A. versée à l'établissement	-	-	
58 : Autres interventions sociales	-	-	
<b>Fonction 6 : Réseaux et Infrastructures - <u>Chapitre 906</u></b>	<b>13 113 000,00</b>	<b>11 523 686,46</b>	<b>87,88%</b>
60 : Services communs	30 000,00	20 954,21	69,85%
61 : Eaux et assainissement	11 000,00	10 990,33	99,91%
62 : Routes et voirie	-	-	
621 : Réseau routier départemental	13 047 000,00	11 491 741,92	88,08%
622 : Viabilité hivernale et aléas climatiques	-	-	
628 : Autres réseaux de voirie	-	-	
63 : Infrastructures ferroviaires et aéroportuaires	-	-	
68 : Autres réseaux	25 000,00	-	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Prévisions 2015	Réalisations 2015	% réalisé
<b>Fonction 7 : Aménagement et environnement - <i>Chapitre 907</i></b>	<b>96 500,00</b>	<b>37 035,84</b>	<b>38,38%</b>
70 : Services communs	-	-	
71 : Aménagement et développement urbain	-	-	
72 : Logement	-	-	
73 : Environnement	-	-	
731 : Actions en matière de traitement des déchets	-	-	
738 : Autres actions en faveur du milieu naturel	96 500,00	37 035,84	38,38%
74 : Aménagement et développement rural	-	-	
<b>Fonction 8 : Transports - <i>Chapitre 908</i></b>	<b>45 000,00</b>	<b>3 708,00</b>	<b>8,24%</b>
80 : Services communs	-	-	
81 : Transports scolaires	-	-	
82 : Transports publics de voyageurs	-	-	
821 : Routier	45 000,00	3 708,00	8,24%
88 : Autres	-	-	
<b>Fonction 9 : Développement économique - <i>Chapitre 909</i></b>	<b>45 000,00</b>	<b>20 047,17</b>	<b>44,55%</b>
90 : Services communs	-	-	
91 : Structures d'animation et de développement économique	12 000,00	10 917,48	90,98%
92 : Agriculture et pêche	-	-	
921 : Laboratoire départemental	-	-	
928 : Autres	3 000,00	150,00	5,00%
93 : Industrie, commerce et artisanat	-	-	
94 : Développement touristique	30 000,00	8 979,69	29,93%
<b><i>Rubrique 91 "Equipements non départementaux"</i></b>	<b><i>7 629 244,00</i></b>	<b><i>5 288 938,07</i></b>	<b><i>69,32%</i></b>
<b>Fonction 3 : Culture, Vie sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs - <i>Chapitre 913</i></b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 100 635,38</b>	<b>66,91%</b>
30 : Services communs	-	-	
31 : Culture	-	-	
311 : Activités artistiques et action culturelle	-	-	
312 : Patrimoine (monuments...)	321 000,00	283 789,85	88,41%
313 : Bibliothèques et médiathèques	48 000,00	5 179,00	10,79%
314 : Musées	1 236 000,00	777 702,53	62,92%
315 : Services d'archives	-	-	
32 : Sports	40 000,00	33 964,00	84,91%
33 : Jeunesse (action socio-éducative...) et loisirs	-	-	
<b>Fonction 4 : Prévention médico-sociale - <i>Chapitre 914</i></b>	<b>30 000,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
41 : PMI et planification familiale	30 000,00	-	-
<b>Fonction 5 : Action Sociale - <i>Chapitre 915 (hors RSA)</i></b>	<b>270 400,00</b>	<b>149 636,00</b>	<b>55,34%</b>
50 : Services communs	-	-	
51 : Famille et enfance	-	-	
52 : Personnes handicapées	-	-	
53 : Personnes âgées	120 400,00	4 000,00	3,32%
55 : Personnes dépendantes (A.P.A.)	-	-	
550 : Services communs	-	-	
551 : A.P.A. à domicile	-	-	
552 : A.P.A. versée au bénéficiaire en établissement	-	-	
553 : A.P.A. versée à l'établissement	-	-	
58 : Autres interventions sociales	150 000,00	145 636,00	97,09%
<b>Fonction 5 : R.S.A. - <i>Chapitre 9156</i></b>	<b>213 000,00</b>	<b>117 922,94</b>	<b>55,36%</b>
61 : Insertion sociale	-	-	
62 : Santé	-	-	
63 : Logement	213 000,00	117 922,94	55,36%
64 : Insertion Professionnelle	-	-	
65 : Evaluation des dépenses engagées	-	-	
66 : Dépenses de structure	-	-	
67 : Allocations R.S.A.	-	-	
68 : Autres dépenses au titre du R.S.A.	-	-	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Prévisions 2015	Réalisations 2015	% réalisé
<b>Fonction 6 : Réseaux et Infrastructures - <i>Chapitre 916</i></b>	<b>1 221 400,00</b>	<b>518 110,93</b>	<b>42,42%</b>
60 : Services communs	-	-	
61 : Eaux et assainissement	710 000,00	407 309,76	57,37%
62 : Routes et voirie			
621 : Réseau routier départemental	-	-	
622 : Viabilité hivernale et aléas climatiques	-	-	
628 : Autres réseaux de voirie	160 000,00	59 416,00	37,14%
63 : Infrastructures ferroviaires et aéroportuaires	51 400,00	51 385,17	99,97%
68 : Autres réseaux	300 000,00	-	
<b>Fonction 7 : Aménagement et environnement - <i>Chapitre 917</i></b>	<b>1 910 474,00</b>	<b>1 756 926,42</b>	<b>91,96%</b>
70 : Services communs	-	-	
71 : Aménagement et développement urbain	-	-	
72 : Logement	-	-	
73 : Environnement			
731 : Actions en matière de traitement des déchets	80 000,00	65 654,98	82,07%
738 : Autres actions en faveur du milieu naturel	99 174,00	40 434,71	40,77%
74 : Aménagement et développement rural	1 731 300,00	1 650 836,73	95,35%
<b>Fonction 9 : Développement économique - <i>Chapitre 919</i></b>	<b>2 338 970,00</b>	<b>1 645 706,40</b>	<b>70,36%</b>
90 : Services communs	-	-	
91 : Structures d'animation et de développement économique	912 000,00	638 797,55	70,04%
92 : Agriculture et pêche			
921 : Laboratoire départemental	-	-	
928 : Autres	940 970,00	726 760,58	77,24%
93 : Industrie, commerce et artisanat	293 000,00	172 498,93	58,87%
94 : Développement touristique	193 000,00	107 649,34	55,78%
<b><i>Rubrique 92 "Opérations non ventilées"</i></b>	<b><u>12 017 414,00</u></b>	<b><u>12 085 327,75</u></b>	<b><u>100,57%</u></b>
Dettes et autres opérations financières - <i>Chapitre 923</i>	9 882 265,00	9 749 908,51	98,66%
Opérations patrimoniales - <i>Chapitre 925</i>	391 995,00	391 991,39	100,00%
Transferts entre les sections - <i>Chapitre 926</i>	1 743 154,00	1 943 427,85	111,49%
<b>001 - Résultat reporté N-1</b>	<b>1 070 564,00</b>	<b>1 070 563,91</b>	<b>100,00%</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>39 611 722,00</b>	<b>33 247 389,69</b>	<b>83,93%</b>

# COMPTES ADMINISTRATIF 2015

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

(en euros)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Prévisions 2015	Réalizations 2015	% réalisé
<b><u>Rubrique 93 "Services individualisés"</u></b>	<b><u>165 821 352,00</u></b>	<b><u>161 818 927,06</u></b>	<b><u>97,59%</u></b>
<b><u>Fonction 0 : Services Généraux - Chapitre 930</u></b>	<b>12 098 420,00</b>	<b>11 082 882,24</b>	91,61%
02 : Administration générale			
020 : Administration générale de la collectivité			
0201 : Administration générale de la collectivité (personnel non ventilable)	7 019 400,00	6 801 352,40	96,89%
0202 : Administration générale de la collectivité (autres moyens généraux)	3 758 348,00	3 191 891,04	84,93%
021 : Assemblée locale	1 073 500,00	1 017 512,88	94,78%
023 : Information, communication, publicité	242 172,00	67 125,92	27,72%
04 : Coopération décentralisée			
048 : Autres actions coopération décentralisée	5 000,00	5 000,00	100,00%
<b><u>Fonction 1 : Sécurité - Chapitre 931</u></b>	<b>5 918 700,00</b>	<b>5 910 165,00</b>	99,86%
11 : Gendarmerie, police, sécurité, justice	8 000,00	-	
12 : Incendie et Secours	5 900 000,00	5 900 000,00	100,00%
18 : Autres interventions de protection des personnes et des biens	10 700,00	10 165,00	95,00%
<b><u>Fonction 2 : Enseignement - Chapitre 932</u></b>	<b>7 376 406,00</b>	<b>7 171 146,21</b>	97,22%
20 : Services communs	31 600,00	21 626,26	68,44%
21 : Enseignement du premier degré	-	-	
22 : Enseignement du second degré			
221 : Collèges	6 898 577,00	6 713 427,46	97,32%
222 : Lycées	7 200,00	7 151,00	99,32%
23 : Enseignement supérieur	145 250,00	145 250,00	100,00%
28 : Autres services périscolaires et annexes	293 779,00	283 691,49	96,57%
<b><u>Fonction 3 : Culture, Vie sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs - Chapitre 933</u></b>	<b>8 416 509,00</b>	<b>7 984 492,58</b>	94,87%
30 : Services communs	133 900,00	104 693,88	78,19%
31 : Culture			
311 : Activités artistiques et action culturelle	3 461 898,00	3 401 145,03	98,25%
312 : Patrimoine (monuments...)	573 306,00	563 223,61	98,24%
313 : Bibliothèques et médiathèques	1 076 600,00	1 030 370,85	95,71%
314 : Musées	842 700,00	838 494,32	99,50%
315 : Services d'archives	800 200,00	764 857,80	95,58%
32 : Sports	694 507,00	669 280,71	96,37%
33 : Jeunesse (action socio-éducative...) et loisirs	833 398,00	612 426,38	73,49%
<b><u>Fonction 4 : Prévention médico-sociale - Chapitre 934</u></b>	<b>1 785 750,00</b>	<b>1 669 466,96</b>	93,49%
40 : Services communs	268 100,00	240 138,84	89,57%
41 : PMI et planification familiale	1 390 280,00	1 306 030,24	93,94%
42 : Prévention et éducation pour la santé	127 370,00	123 297,88	96,80%
48 : Autres actions	-	-	
<b><u>Fonction 5 : Action Sociale - Chapitre 935 (hors APA et RSA)</u></b>	<b>53 405 624,00</b>	<b>53 359 287,57</b>	99,91%
50 : Services communs	4 283 500,00	4 174 214,07	97,45%
51 : Famille et enfance	15 480 500,00	15 445 783,46	99,78%
52 : Personnes handicapées	22 316 223,00	22 502 930,39	100,84%
53 : Personnes âgées	9 667 400,00	9 745 672,31	100,81%
58 : Autres interventions sociales	1 658 001,00	1 490 687,34	89,91%
<b><u>Fonction 5 : Personnes dépendantes - Chapitre 9355</u></b>	<b>28 771 800,00</b>	<b>28 764 604,35</b>	99,97%
55 : Personnes dépendantes (A.P.A.)			
550 : Services communs	816 400,00	777 718,72	95,26%
551 : A.P.A. à domicile	17 604 900,00	17 500 567,26	99,41%
552 : A.P.A. versée au bénéficiaire en établissement	985 000,00	1 043 046,07	105,89%
553 : A.P.A. versée à l'établissement	9 365 500,00	9 443 272,30	100,83%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Prévisions 2015	Réalisations 2015	% réalisé
<b>Fonction 5 : R.S.A. - <i>Chapitre 9356</i></b>	<b>16 067 552,00</b>	<b>15 727 451,66</b>	<b>97,88%</b>
56 : R.S.A.			
561 : Insertion sociale	422 500,00	422 390,04	99,97%
562 : Santé	66 000,00	66 000,00	100,00%
563 : Logement	183 652,00	177 122,00	96,44%
564 : Insertion professionnelle	968 300,00	956 481,60	98,78%
566 : Dépenses de structure	1 191 400,00	1 084 111,79	90,99%
567 : Allocations	13 227 700,00	13 013 350,31	98,38%
568 : Autres dépenses au titre du R.S.A.	8 000,00	7 995,92	99,95%
<b>Fonction 6 : Réseaux et Infrastructures - <i>Chapitre 936</i></b>	<b>16 327 288,00</b>	<b>15 462 302,63</b>	<b>94,70%</b>
60 : Services communs	896 500,00	759 903,28	84,76%
61 : Eaux et assainissement	397 341,00	322 534,72	81,17%
62 : Routes et voirie			
621 : Réseau routier départemental	13 763 259,00	13 183 180,61	95,79%
622 : Viabilité hivernale et aléas climatiques	1 196 000,00	1 122 543,49	93,86%
68 : Autres réseaux (DORSAL)	74 188,00	74 140,53	99,94%
<b>Fonction 7 : Aménagement et environnement - <i>Chapitre 937</i></b>	<b>1 605 858,00</b>	<b>1 429 790,88</b>	<b>89,04%</b>
70 : Services communs	937 300,00	842 986,83	89,94%
72 : Logement	-	-	
73 : Environnement			
731 : Actions en matière de traitement des déchets	59 300,00	27 426,46	46,25%
738 : Autres actions en faveur du milieu naturel	407 700,00	361 472,59	88,66%
74 : Aménagement et développement rural	201 558,00	197 905,00	98,19%
<b>Fonction 8 : Transports - <i>Chapitre 938</i></b>	<b>10 940 280,00</b>	<b>10 459 183,49</b>	<b>95,60%</b>
80 : Services communs	85 400,00	81 463,26	95,39%
81 : Transports scolaires	8 670 400,00	8 423 382,97	97,15%
82 : Transports publics de voyageurs			
821 : Routier	2 184 480,00	1 954 337,26	89,46%
88 : Autres	-	-	
<b>Fonction 9 : Développement économique - <i>Chapitre 939</i></b>	<b>3 107 165,00</b>	<b>2 798 153,49</b>	<b>90,05%</b>
90 : Services communs	173 800,00	165 071,27	94,98%
91 : Structures d'animation et de développement économique	405 842,00	380 954,32	93,87%
92 : Agriculture et pêche			
921 : Laboratoire départemental	232 360,00	10 032,00	4,32%
928 : Autres	534 035,00	495 495,96	92,78%
93 : Industrie, commerce et artisanat	208 230,00	203 766,08	97,86%
94 : Développement touristique	1 552 898,00	1 542 833,86	99,35%
<b><i>Rubrique 94 "Services communs non ventilés"</i></b>	<b><i>12 180 410,00</i></b>	<b><i>12 206 818,85</i></b>	<b><i>100,22%</i></b>
Impositions directes - <i>Chapitre 940</i>	15 000,00	15 000,00	100,00%
Autres impôts et taxes - <i>Chapitre 941</i>	418 694,00	418 694,00	100,00%
Opérations financières - <i>Chapitre 943</i>	2 255 963,00	2 095 252,52	92,88%
Frais de fonctionnement des groupes d'élus - <i>Chapitre 944</i>	101 250,00	82 875,74	81,85%
Provisions - <i>Chapitre 945</i>	23 000,00	23 000,00	100,00%
Transferts entre les sections - <i>Chapitre 946</i>	9 366 503,00	9 571 996,59	102,19%
<b>SOUS-TOTAL :</b>	<b>178 001 762,00</b>	<b>174 025 745,91</b>	<b>97,77%</b>
<b><i>Rubrique 95 "Chapitres de prévision sans réalisation"</i></b>	<b><i>781 887,00</i></b>		
Dépenses imprévues - <i>Chapitre 952</i>			
Virement à la section d'investissement - <i>Chapitre 953</i>	781 887,00	-	
<b>TOTAL :</b>	<b>178 783 649,00</b>	<b>174 025 745,91</b>	<b>97,34%</b>

## LES RECETTES

(en euros)

	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	Prévu 2015	Réalisé 2015
<b>AUTRES IMPÔTS ET TAXES</b>							
Droits de mutation et Taxes additionnelles	5 362 001,52	5 825 166,44	5 718 695,00	5 138 796,68	5 467 604,60	5 700 000,00	5 998 309,60
Taxe Départementale C.A.U.E.	148 299,00	186 526,00	108 261,00	30 715,00	-	-	-
Taxe d'aménagement	-	-	-	182 197,73	701 116,02	1 000 000,00	1 251 378,04
Taxe électricité	1 261 721,41	1 347 015,05	1 343 185,34	1 446 991,03	1 417 820,14	1 500 000,00	1 408 800,56
Produits des contributions directes	23 246 354,00	18 636 481,00	19 231 656,00	20 044 637,00	20 799 629,00	21 360 800,00	21 392 461,00
F.N.G.I.R.	-	3 000 916,00	2 999 408,00	3 028 123,00	3 028 123,00	3 030 000,00	3 028 123,00
Autre fiscalité reversée dont C.V.A.E. et I.F.E.R.	-	6 305 413,00	6 338 830,00	7 036 632,00	6 922 744,00	6 960 000,00	6 505 033,00
D.C.R.T.P.	-	3 899 901,00	4 002 566,00	3 904 600,00	3 904 000,00	3 910 000,00	3 904 600,00
Allocations compensatrices	4 589 845,00	4 465 697,00	4 002 793,00	3 581 134,00	3 206 230,00	3 100 000,00	2 666 981,00
Attribution compensation T.P.	15 768 253,00	-	-	-	-	-	-
T.I.C.P.E.	10 151 971,94	10 369 264,47	10 827 380,37	10 577 734,72	10 538 184,48	10 800 000,00	10 570 107,73
(T.S.C.A.)	11 069 234,39	20 005 100,77	22 511 873,08	21 732 504,34	21 832 543,79	22 100 000,00	22 245 531,09
Fonds de péréquation C.V.A.E.	-	-	-	-	356 833,00	900 000,00	878 807,00
Fonds de péréquation D.M.T.O.	-	5 746 796,00	6 009 082,00	2 839 167,00	2 160 469,00	3 800 000,00	2 246 840,00
Total	71 656 365,33	79 850 905,88	83 201 595,64	79 651 883,15	80 414 312,16	84 260 800,00	82 201 000,63
<b>LES EMPRUNTS</b>							
Volume d'emprunts	9 000 000,00	9 275 000,00	11 900 000,00	11 950 000,00	12 400 000,00	14 200 000,00	14 200 000,00
<b>LES DOTATIONS DE L'ÉTAT</b>							
D.G.F.	50 052 609,00	50 067 356,00	50 062 914,00	50 035 378,00	49 228 577,00	47 299 744,00	47 299 744,00
D.G.D.	1 758 917,00	1 758 917,00	1 760 000,00	1 758 917,00	1 758 917,00	1 758 917,00	1 758 917,00
Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion (F.M.D.I.)	961 816,00	885 470,00	847 263,00	836 611,00	759 020,00	750 000,00	712 096,00
D.G.E.	3 677 833,00	3 484 338,82	3 307 771,38	3 021 938,95	2 942 525,08	3 000 000,00	2 645 546,33
F.C.T.V.A.	3 026 859,46	2 545 823,60	2 707 839,95	2 765 674,33	3 016 615,63	2 800 000,00	2 438 671,96
D.D.E.C.	729 274,00	729 274,00	729 408,35	729 274,00	729 274,00	730 000,00	729 274,00
Produits des amendes radars	339 954,00	683 522,00	688 369,00	734 257,00	733 985,00	750 000,00	733 716,00
Fonds de soutien (2 parts) à partir de 2014	-	2 849 491,36	-	4 000 000,00	6 645 876,00	7 900 000,00	6 728 171,00
Total	60 547 262,46	63 004 192,78	60 103 565,68	63 882 050,28	65 814 789,71	64 988 661,00	63 046 136,29
<b>LES RECOUVREMENTS D'AIDE SOCIALE</b>							
- Sur bénéficiaires							
♦ Handicapés	2 792 234,52	2 699 464,39	2 632 270,49	2 619 976,71	2 933 431,50	3 100 000,00	3 441 479,32
♦ Personnes âgées	4 497 872,96	4 691 607,12	4 482 487,19	5 228 526,98	5 251 440,35	5 335 000,00	5 481 787,76
- Sur Sécurité Sociale	181 848,99	161 854,51	206 866,26	214 783,86	221 912,45	336 000,00	245 789,86
- Autres (dont F.S.E.) et domotique	1 445 366,02	1 819 042,59	1 464 160,14	2 743 255,52	1 189 221,81	1 482 800,00	1 935 162,08
Total	8 917 322,49	9 371 968,61	8 785 784,08	10 806 543,07	9 596 006,11	10 253 800,00	11 104 219,02

## LES RECETTES

(en euros)

	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	Prévu 2015	Réalisé 2015
<b><u>DOTATIONS VERSEES PAR LA C.N.S.A.</u></b>							
pour le financement de l'A.P.A. :	13 027 177,40	13 042 282,50	12 281 261,70	12 468 168,60	14 309 525,60	15 480 000,00	14 493 700,80
pour le financement du Handicap :	1 197 163,10	1 132 000,00	1 288 959,29	1 253 968,32	1 140 157,85	1 300 000,00	1 200 495,39
pour la Maison du Handicap :	287 197,00	272 654,00	272 987,79	271 249,10	277 567,42	294 923,00	281 923,31
Total	14 511 537,50	14 446 936,50	13 843 208,78	13 993 386,02	15 727 250,87	17 074 923,00	15 976 119,50
<b><u>LES AUTRES RECETTES</u></b>							
Subventions de l'Etat	2 102 937,34	1 099 581,47	1 390 759,12	226 874,34	509 467,97	5 131 283,00	865 108,40
Subventions de la Région	1 231 004,64	1 630 687,50	1 714 319,78	1 575 892,00	1 284 003,55	1 456 890,00	1 290 622,98
Subventions de l'Union Européenne	188 271,65	-	11 830,38	39 213,59	71 101,61	48 965,00	36 943,61
Annuité d'amortissement du Parc	517 663,90	-	-	-	-	-	-
Produits domaniaux	197 722,69	93 659,77	82 524,99	231 039,65	78 352,74	87 500,00	87 033,00
Transports Scolaires : participation des familles et organisateurs secondaires	1 024 362,91	1 038 320,87	1 146 635,23	1 081 947,38	1 521 400,00	1 709 000,00	1 681 488,71
Divers produits	2 527 406,57	2 797 656,78	3 431 181,77	3 938 928,92	5 073 231,21	5 421 861,00	4 235 562,62
Vente de terrains	53 500,00	110 500,00	18 000,00	4 105,00	52 005,00	-	-
Ouverture de crédit long terme O.C.L.T.	1 294 292,00	660 104,00	-	-	-	-	-
Opérations comptables afférentes la dette	-	9 350 000,00	-	-	-	-	-
Opérations tirages remb. sur emprunts	-	4 570 208,00	-	-	-	-	-
Remb. T.V.A. Transports Scolaires	-	-	-	-	22 890 298,15	-	-
Annulation mandats	-	-	-	-	-	-	-
Total	9 137 161,70	21 350 718,39	7 795 251,27	7 098 000,88	31 479 860,23	13 855 499,00	8 196 759,32
<b><u>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ</u></b>	8 213 386,47	6 803 370,64	7 641 344,25	5 926 369,32	7 571 425,87	1 070 564,00	1 070 563,91
<b>TOTAUX RECETTES REELLES</b>	<b>181 983 035,95</b>	<b>204 103 092,80</b>	<b>193 270 749,70</b>	<b>193 308 232,72</b>	<b>223 003 644,95</b>	<b>205 704 247,00</b>	<b>195 794 798,67</b>
Opérations d'ordre	6 888 468,05	8 804 069,63	10 322 358,91	10 474 662,43	12 453 037,07	12 691 124,00	11 907 415,83
<b>TOTAL</b>	<b>188 871 504,00</b>	<b>212 907 162,43</b>	<b>203 593 108,61</b>	<b>203 782 895,15</b>	<b>235 456 682,02</b>	<b>218 395 371,00</b>	<b>207 702 214,50</b>
<b><u>REPRISE DU RÉSULTAT N - 1</u></b>	16 671 988,21	11 201 915,91	11 221 928,35	8 815 677,02	1 852 423,21	1 612 610,00	1 612 609,96

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 12/04/2016

<b>RAPPORT N° CD2016-04/ 1/ 4 DOSSIER N° 1476</b>	CD-ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL ET FINANCES
---	--

Origine :	Direction Générale des Services/Direction des Finances et Budget
-----------	--

### COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES

#### I. OBJET DU RAPPORT

Les résultats du compte administratif du budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses se présentent comme suit :

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Total</i>
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	102 221,06 €	2 512 857,83 €	2 615 078,89 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice	143 900,89 €	2 520 991,72 €	2 664 892,61 €

Résultat de gestion : + 49 813,72 €

Résultat 2014 reporté d'investissement : + 27 793,30 €

Excédent de clôture : + 77 607,02 €

Ce résultat excédentaire de 77 607,02 € (69 473,13 € en investissement et 8 133,89 € en fonctionnement) sera intégré lors du Budget Primitif 2016.

#### **A/ LES DÉPENSES :**

##### Investissement :

Les dépenses d'investissement ont concerné :

- l'acquisition de deux véhicules pour 30 793,92 € ;
- l'acquisition de matériel informatique pour 2 237,43 € (trois PC, une imprimante multifonctions et un scanner) ;
- l'acquisition de licences informatiques pour 3 690,99 € (module de gestion des demandes d'analyses et nouvelles versions des modules DIPLABO déjà existants) ;
- l'acquisition de matériels de laboratoire pour un montant total de 65 498,72 €. Il s'agit notamment de deux microscopes avec accessoires, d'un lave verrerie, d'une glacière réfrigérée, d'une balance, d'un autoclave et d'une centrifugeuse avec accessoires.

##### Fonctionnement :

Pour 2015, les frais de personnel se sont élevés à 1 460 414 € et les frais de formation à 11 601 €.

Les autres postes de fonctionnement les plus significatifs ont porté sur :

- l'acquisition de produits pharmaceutiques (réactifs) pour 325 871,47 € ;
- l'acquisition de consommables à usage unique tels que flacons, tubes, pipettes et pointes de

pipettes, boîtes de Pétri...) pour 144 951,32 € ;

- les autres prestations de service pour 25 367,06 €. L'essentiel est représenté par la collecte transport des prélèvements vétérinaires des départements limitrophes, les frais de colloques, les frais de nettoyage des vêtements de travail ;

- les frais concernant les analyses sous-traitées à différents laboratoires pour 134 470,51 € ;

- l'entretien et réparation de matériel et de mobilier : figure sur cette ligne la maintenance des appareils et des installations du laboratoire, garantissant la continuité du service et des détails d'analyses maîtrisés toute l'année (68 393,58 €) ;

- les divers contrôles qualité pour 41 445,40 € relatifs aux frais d'accréditations et aux essais interlaboratoires d'aptitude ;

- les frais d'affranchissement : 13 890,73 € ;

- les frais d'électricité : 32 851,67 € ;

- les combustibles : 40 508,26 € ;

- l'eau : 14 023,50 €.

Par ailleurs, la dotation aux amortissements en 2015 s'est élevée à 143 900,89 € correspondant aux investissements effectués les années précédentes.

## **B/ LES RECETTES :**

Les recettes totales s'élèvent à 2 520 991,72 €.

Le total des taxes d'analyses ressort à 2 503 628,77 €.

	<i>Montant</i>	<i>Part des taxes d'analyses</i>
ESB	235 297,09 €	9,40 %
Hydrologie Eaux Propres	497 886,58 €	19,89 %
Hydrologie Eaux Résiduaires	90 631,36 €	3,62 %
Hygiène alimentaire	200 285,53 €	8 %
Santé animale	114 195,73 €	4,56 %
Sérologie	1 365 332,48 €	54,53 %

A la clôture de l'exercice 2015, la section de fonctionnement a dégagé un excédent de 8 133,89 € dû à une bonne maîtrise des dépenses mais aussi à des analyses d'exports exceptionnelles qui ont généré des recettes conséquentes dans le secteur de la sérologie.

## **PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE**

Tels sont les éléments du compte administratif du budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses que je vous propose d'adopter.

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
Valérie SIMONET

DÉCISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 12/04/2016

<b>RAPPORT N° CD2016-04/ 1/ 6 DOSSIER N° 1436</b>	CD-ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL ET FINANCES
---	--

Origine :	Direction Générale des Services/Direction des Finances et Budget
-----------	--

<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU PARC DEPARTEMENTAL</b>
--

### I. OBJET DU RAPPORT

Les résultats du compte administratif du budget annexe du Parc départemental se présentent comme suit :

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Total</i>
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	132 305,67 €	6 888 907,56 €	7 021 213,23 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice	1 174 210,82 €	7 402 147,52 €	8 576 358,34 €

Résultat de gestion :	+ 1 555 145,11 €
Résultat 2014 reporté :	+ 1 305 702,17 €
Excédent de clôture :	<u>+ 2 860 847,28 €</u>

Ce résultat, soit + 517 586,57 € en investissement et + 2 343 260,71 € en fonctionnement, sera intégré lors du Budget Primitif 2016 et servira à son financement ainsi qu'à constater les écritures de variation des stocks.

### A/ LES DÉPENSES :

#### Investissement :

L'acquisition de matériels (découpeur, cric hydrogneus, feux de chantiers, une pilonneuse ainsi qu'un laser de chantier) a nécessité un crédit de 11 812 €.

S'agissant de l'acquisition de véhicules et engins, le marché ayant été notifié fin novembre 2015, la livraison et la facturation s'effectuera sur l'exercice 2016 et représentera un montant de 421 682,17 € pour le matériel de transport et un montant de 316 770 € pour le matériel industriel.

Un ordinateur portable, pour les besoins de l'atelier, a également été acquis pour 2 531,85 €.

La reprise des stocks de peinture et de glissières représente 113 449 €.

#### Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 6 888 907,56 €.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- carburant (fuel, gazole, SP 95).....	632 358,98 €
- émulsion.....	497 285,86 €

- grave-émulsion-enrobés à froid.....	548 651,95 €
- pièces de rechange + pneumatiques.....	548 381,76 €
- granulats.....	322 806,83 €
- produits de marquage routier.....	187 660,33 €
- sel de déneigement.....	239 777,72 €
- glissières de sécurité.....	53 259,93 €
- location de matériel et outillage, de matériel de transport, de matériel de travaux.....	208 213,10 €
- prime d'assurance des véhicules et engins.....	130 707,37 €
- remboursement à l'État de la masse salariale des OPA.....	664 656,28 €

La masse salariale des agents territoriaux au 31 décembre 2015 ainsi que la rémunération d'agents non titulaires (remplacements) s'est élevée à 903 577,03 €.

La dotation aux amortissements ressort à 516 817,52 €.

En ce qui concerne les frais de chauffage, l'un des systèmes installé dans un bâtiment du Parc fin 2014 (gaz de ville à la place du gaz en citerne) a permis de réduire les factures d'environ 50 %.

## **B/ LES RECETTES :**

Les recettes totales s'élèvent à 7 402 147,52 €.

La facturation sur le budget principal du Conseil Départemental, auprès des collectivités et tiers est répartie comme suit :

1/ Travaux.....	3 592 808,72 €
dont - rechargement enduits PATA :	1 967 326,02 €
- élagage, fossés, terrassement :	242 978,20 €
- signalisation horizontale :	518 743,99 €
- pose de glissières :	163 717,92 €
- service hivernal :	541 840,73 €
- essais laboratoire :	100 385,81 €

Il est précisé que les travaux effectués pour le compte des communes s'élèvent à 158 201,86 HT.

2/ Location de véhicules et engins.....	2 307 909,73 €
dont - location de tracteurs et débroussailleuses :	1 008 784,15 €
- location de camions :	296 923,55 €
- location de fourgons :	288 723,41 €
- véhicules de liaison :	364 891,44 €

La facturation concernant l'entretien et les frais de carburant des véhicules de la Direction de l'Administration Générale s'élève à 164 448,27 €, celle des véhicules du Laboratoire Départemental d'Analyses étant de 21 093,94 €.

3/ Vente de marchandises.....	599 569,67 €
-------------------------------	--------------

La valeur du stock de pièces détachées, matières premières, carburants, lubrifiant, glissières et peinture ressort à 712 347,17 € au 31 décembre 2015.

## **PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE**

Tels sont les éléments du Compte Administratif du budget annexe du Parc Départemental que je vous propose d'adopter.

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
Valérie SIMONET

DÉCISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS
---